

Flûteau nageant

Luronium natans (L.) Rafin



STATUT DE L'ESPÈCE

Code Natura 2000
Convention de Berne
Directive Habitats-Faune-Flore

→ 1831
→ Annexe I
→ Annexe II

Liste rouge :

- Europe : préoccupation mineure
- France : préoccupation mineure

L'espèce fait l'objet
d'un plan national
d'action

PROTÉGÉE
AU NIVEAU
NATIONAL

BIOLOGIE

Espèce pionnière, héliophile (qui apprécie le soleil), des milieux oligotrophes (pauvres en éléments nutritifs).

Espèce des communautés aquatiques des eaux stagnantes, oligo-mésotrophes, végétations amphibies des bordures d'étangs et de lacs, vases exondées des berges d'étangs à niveau fluctuant, fossés de tourbage dans des tourbières exploitées, ruisseaux de montagne à fond sablonneux et à eau oligotrophe. Elle se rencontre également en eaux courantes dans certains ruisseaux du plateau de Millevaches, ce qui constitue une originalité pour l'espèce.

DESCRIPTION

Le Flûteau nageant est une plante herbacée de la famille des Alismatacées. Sa morphologie varie en fonction de la situation écologique. Sous l'eau, les feuilles basales vert pâle et étroites sont groupées en rosette, à pétiole court et dressé. Les feuilles flottantes sont plutôt ovales.

Les fleurs sont visibles à la surface de l'eau. Elles sont blanches et ont trois pétales avec une tache jaune à la base.

RÉPARTITION

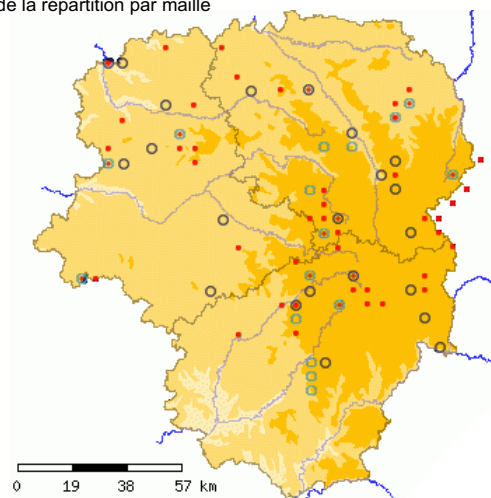
Espèce endémique d'Europe

En France : L'espèce est présente de manière très éparse dans une quarantaine de départements principalement de l'ouest et du centre. Elle est absente de toute la zone méditerranéenne et des hautes montagnes (Alpes, Pyrénées).

En Limousin : L'espèce se rencontre dans les trois départements, aussi bien dans les zones de plaine que sur le plateau de Millevaches.

Cartographie des données connues

- carte de la répartition par commune
- carte de la répartition par maille



- Donnée récente (≥1990)
- Donnée récente + donnée ancienne
- Donnée récente + donnée historique
- Donnée ancienne (1958 à 1989)
- Donnée historique (≤1957)



EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

- Espèce des eaux préférentiellement acides et sensible à une forte eutrophisation du milieu qui provoque un développement rapide d'hélophytes (végétaux qui apprécient les stations ensoleillées) favorable à la disparition de l'espèce.

- Elle apprécie les eaux claires, pauvres en éléments nutritifs.

MENACES

- Disparition ou l'altération des milieux humides (comblement de mares, drainage des zones humides...).

- Modifications des conditions physico-chimiques du milieu.

- Intensification de la gestion des étangs (développement de la pêche intensive, aménagement de plages pour la baignade, abandon du marnage naturel des étangs...).

MESURES DE GESTION FAVORABLES

- Éviter les modifications des conditions physico-chimiques des eaux, respecter la dynamique hydraulique naturelle et traditionnelle.

- Éviter le piétinement excessif des berges.

- Limiter le développement d'ombrage aux abords des mares et berges où l'espèce est connue.

CALENDRIER DE SENSIBILITÉ

☞ L'espèce est sensible toute l'année.

Fiche établie par le service
**Valorisation, Évaluation
des Ressources
et du Patrimoine Naturel**
(VERPN/DREAL)

Novembre 2014



Avec la participation du
**Conservatoire Botanique
National
du Massif Central**
(CBNMC)

Photos

Flûteau nageant : L. Chabrol (CBNMC)
Fond : G. Simonneau (VERPN/DREAL)